

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi, 19 mars 2025, à 19 h 00, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin

PRÉSENCE	PRÉSENCE NON MEMBRE
Représentation parentale Mme Caroline Dionne Mme Julie Baribeau Mme Julie Godin Mme Fanja Lucie Raharinoro M. Tommy Pilote M. Jacques Leblanc	M. Jasmin Bélanger, directeur Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée
	PRÉSENCE À TITRE D'INVITÉ
Représentation enseignante Mme Diane Beaulieu Mme Nancy Bédard Mme Geneviève Proteau M. Guillaume Roy Mme Annie Dubois Mme Élodie Lizotte	M. Simon Duguay, enseignant Mme Julie Rodrigue, directrice adjointe M. Simon Germain, directeur adjoint
Représentation du personnel de soutien Mme Valérie Gamache	
Représentation du personnel professionnel Mme Louise Veillette (en remplacement de Mme Cynthia Marin)	ABSENCE
Représentation estudiantine M. Simon Roy, représentant des élèves de 5 ^e secondaire	M. René Boudreau, président Mme Hanen Zayani, trésorière Mme Cynthia Marin, représentante du personnel professionnel Mlle Éléonore Marcil, représentante des élèves de 4 ^e secondaire
Représentation de la communauté Aucune	

1. OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h 00.

1.1 Mot d'ouverture

En remplacement de M. René Boudreau, président, M. Jacques Leblanc, occupera ce poste au conseil d'établissement de ce jour. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur participation.

M. Simon Duguay, enseignant, M. Simon Germain, directeur adjoint et Mme Julie Rodrigue, directrice adjointe sont présents à titre d'invités relativement aux points 4.1 et 4.2.

1.2 Adoption de l'ordre du jour (p.j.)

ORDRE DU JOUR

		DOCUMENT
1	OUVERTURE	
1.1	Mot d'ouverture	
1.2	Adoption de l'ordre du jour	Fichier
1.3	Intervention du public	
1.4	Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2025	Fichier
1.5	Suivi au procès-verbal	
1.6	Correspondance reçue	
2	DÉCISION	
2.1	Approbation de l'horaire de l'école 2025-2026	Fichier
2.2	Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement	Fichier
3	CONSULTATION	
	Aucune consultation	
4	DISCUSSION	
4.1	Capsule d'information de Simon Duguay, enseignant TIC	
	- Guide sur l'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative	
	- Comité IA	
4.2	Projet pilote - pavillons sans écran	
4.3	Organisation scolaire 2025-2026	
5	INFORMATION	
5.1	Chantiers et infrastructures : état de situation	
5.2	Rapport de la présidence	
5.3	Rapport de la trésorerie	
5.4	Rapport de la direction	
5.5	Rapport du conseil des élèves	
5.6	Rapport du représentant au comité de parents	
6	AUTRES SUJETS	
7	FERMETURE	
7.1	Interventions des membres	
7.2	Levée de la réunion	

Il est demandé d'aborder le point 4 Discussion suivant le point 1.3 Intervention du public.

Proposé par Annie Dubois, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet d'ordre du jour incluant la modification.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2025 (p.j.)

Aucune intervention.

Proposé par M. Simon Roy, il est résolu d'adopter à l'unanimité le projet de procès-verbal de l'assemblée du 19 février 2025, tel que soumis.

1.5 Suivi au procès-verbal

Le directeur, M. Jasmin Bélanger, informe les suivis qui suivent :

- il a été possible d'ouvrir la piscine Sylvie Bernier et ce, malgré la grève des employés de la Ville de Québec en engageant une entreprise privée afin de compléter les entretiens nécessaires. Le bâtiment lui-même appartenant au centre de services Des Découvreurs, c'est la raison pour laquelle il a été possible de le faire. De plus, la réouverture a été possible en transférant les surveillants postés au centre des glaces à la piscine;
- l'équipe de la francisation a reçu la confirmation d'un deuxième pôle de la francisation au Collège Des Compagnons dès septembre 2025. D'ailleurs, une troisième rencontre s'est tenue avec les services éducatifs du CSSDD. Il est à déterminer la distribution des 1^{re} et 2^e secondaire;
- les écoles sur le territoire du CSSDD écopent de nouvelles compressions budgétaires non prévues de la part du MEQ. Le chantier du PGV ne serait pas en péril;
- Mlle Éléonore Marcil a remporté un prix dans le cadre de Secondaire en spectacle sur les 20 prestations. Elle sera de la finale régionale qui se tiendra en avril 2025 au cégep Limoilou.

1.6 Correspondance reçue

Ce point est reporté au point 5.6.

2. DÉCISION

2.1 Approbation de l'horaire de l'école 2025-2026 (p.j.)

M. Jasmin Bélanger, directeur apporte le sujet de l'horaire des 4 périodes des élèves. Le directeur explique l'utilisation de l'horaire actuel, c'est-à-dire avec des pauses de 20 minutes et non de 15 minutes et ce, depuis 2 ans, étant donné les rénovations du pavillon Félix-Leclerc. Ceci permet des déplacements entre les pavillons sans retard. Par contre, suivant analyse, il est souhaité de revenir à l'ancien horaire incluant des pauses de 15 minutes sachant qu'il y a davantage d'aspects positifs. Des retards à la hausse ont été constatés, par exemple. De plus, 10 minutes de qualité (par exemple, les périodes de récupération dans les matières) sont supprimées de la pause du midi.

Proposé par Mme Nancy Bédard, il est résolu d'adopter à l'unanimité la grille-horaire 2025-2026 incluant des pauses de 15 minutes entre les cours et 10 minutes de plus sur l'heure du repas du midi.

2.2 Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement (p.j.)

M. Benjamin Lebel, enseignant, propose une sortie Génies en herbe. Une compétition aura lieu à Montmagny le 4 avril prochain. Il s'agit d'une activité facultative et non incluse à la facture scolaire pour une quinzaine d'élèves.

Proposé par Mme Diane Beaulieu, il est résolu d'adopter la nouvelle demande de sortie éducative.

3. CONSULTATION

Aucune consultation.

4. DISCUSSION

4.1 Capsule d'information de Simon Duguay, enseignant TIC

Guide sur l'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative & comité IA

M. Simon Duguay, enseignant, informe les membres du conseil d'établissement du guide sur l'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative produit par le ministère de l'Éducation et destiné au personnel enseignant.

Par conséquent, l'instruction publique exige les centres de services scolaires à se positionner quant à l'autorisation ou non de l'IA et quels outils peuvent être utilisés par les élèves étant donné qu'il s'agit de la sécurité de l'information. Les CSS ont champ de compétence, à cet égard.

En parallèle, De Rochebelle s'est pourvue d'un comité IA en la matière dont font partie M. Simon Duguay, Mme Karine Mercier, enseignante et M. Simon Germain, directeur adjoint. Ce comité travaille sur les 3 points suivants : l'évaluation des apprentissages, l'intégrité intellectuelle et l'utilisation par le personnel. Le comité IA a pris connaissance de ce qui se fait au sein de cégeps et d'universités notamment pour ce qui est de l'évaluation des apprentissages. Cette prise de connaissance a pour but de produire des balises sur l'utilisation de l'IA.

Concernant l'intégrité intellectuelle, M. Duguay a constaté que les élèves cette année sont davantage réfléchis et nuancés sur l'IA. Il ajoute qu'un élève qui possède une méthodologie de travail cherche moins à utiliser l'IA.

Le comité IA demeure une référence auprès du personnel afin de répondre à ses questions autant pour son usage que pour les questions relatives à l'intégrité intellectuelle ou à l'évaluation des apprentissages. Ce même comité offre des formations dont l'une s'est déroulée lors de l'assemblée

générale du 6 janvier 2025. Il a été notamment question de présenter les balises du ministère de l'Éducation.

M. Simon Germain, directeur adjoint, ajoute le travail d'un second comité nommé TechnoPed qui consiste à organiser et mieux outiller les élèves. L'on rappelle que des cours en informatique se donnent en 1^{re} secondaire au programme d'éducation internationale et en 3^e secondaire au programme Monde et passions et qu'il serait fortuit d'étendre les notions de l'IA ainsi que ses balises aux autres niveaux.

M. Simon Duguay confirme que l'éducation aux enjeux éthiques reliés à l'intelligence artificielle et aux enjeux sociétaux et l'enseignement de l'utilisation de l'outil IA se donnent au sein des divers cours et ce, sans manipuler l'IA pour autant. Par exemple, le cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) traite de la notion numérique.

Mesdames Julie Baribeau et Julie Godin suggèrent de projeter le documentaire Screenagers, 2016 aux élèves et aux parents, la traduction étant disponible en sous-titrée ainsi que de collaborer à son organisation. Ce documentaire doit être préalablement consulté par M. Simon Duguay.

M. Simon Duguay termine sa présentation par la stratégie que peut utiliser les élèves peu importe l'outil technologique à savoir a. l'intention de l'utilisation de l'outil technologique, b. la durée de son utilisation et c. l'action à effectuer après son utilisation.

Les réponses obtenues sont à la satisfaction des membres du conseil d'établissement.

4.2 Projet pilote – Pavillons sans écran

M. Simon Duguay, enseignant en informatique et membre du comité IA, rappelle le projet pilote des pavillons sans écran et résume les résultats qui s'en suivent à ce jour. L'une des consignes est de conserver son cellulaire à son vestiaire. En somme, l'on constate un résultat positif et qui se déroule bien pourvu que d'autres activités puissent être offertes aux élèves des 1^{er} et 2^e secondaire (table de ping-pong, babyfoot, etc.). Il est noté une diminution de la gestion des cellulaires en classe et que peu d'avertissements se donnent. D'ailleurs, Mme Julie Rodrigue, directrice adjointe, ajoute le fait qu'uniquement quelques cellulaires furent confisqués en début de l'année. Elle se réjouit de constater que les élèves lisent des livres ou sortent dehors plus souvent et ce, dès l'arrivée des élèves à l'école. Il arrive même que des parents souhaitent que les cellulaires demeurent plus longtemps en confiscation, le cas échéant. D'autres membres du conseil d'établissement du corps enseignant soulignent davantage d'interactions entre élèves.

La réflexion est amorcée en ce qui concerne l'utilisation du cellulaire en milieu scolaire pour les 3^e secondaire pour l'année 2025-2026. La majorité des enseignants sont en faveur de retirer davantage cette utilisation. Il s'agira de savoir comment en particulier aux pauses et sur l'heure du midi. Un deuxième défi s'ajoute quant aux 3^e secondaire PMP dont certains de leurs cours se donnent au pavillon Marie-Victorin, lieu où les élèves de 4^e et 5^e secondaire peuvent toujours utiliser leurs cellulaires. Pour que cette transition se passe en bonne et due forme, l'on doit arrimer les enseignants, les surveillants, la communication adaptée à l'âge des élèves, les espaces, les vestiaires

partagés, les locaux, les activités à mettre en place. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation fera une annonce en avril 2025, à cet égard.

L'un des membres du conseil d'établissement partage qu'une école secondaire a ajouté une courte période permise à l'utilisation de leurs cellulaires.

Les réponses obtenues sont à la satisfaction des membres du conseil d'établissement.

4.3 Organisation scolaire 2025-2026

M. Jasmin Bélanger, directeur, rappelle la raison pour laquelle une période d'inscription intensive existe. Cette période permet aux ressources humaines de prévoir les postes enseignants à pourvoir et afin que la technicienne en organisation scolaire puisse produire, notamment, un portrait approximatif des besoins en locaux. La période intensive s'est terminée le 21 février 2025. Les choix de cours sont à venir.

Il est constaté un record de demandes d'admission des élèves au programme d'éducation internationale pour l'année 2025-2026. Par ailleurs, la diminution démographique prévue par le ministère de l'Éducation est juste. Pour le moment, on constate une baisse de deux groupes en 1^{re} secondaire PMP. Toutefois, il ne sera pas surprenant que d'ici septembre 2025, le nombre d'élèves augmente. Pour la francisation, le nombre d'élèves représente 280 élèves à ce jour sans compter les élèves qui seront à Des Compagnons. À noter que plusieurs élèves de la francisation se dirigeront en régulier.

L'on ajoute que les choix de cours se feront par le portail Mozaïk des parents. Des rencontres d'information se tiendront dans les prochains jours pour les parents. Les conseillères en orientation rencontreront les élèves, par exemple les élèves de 3^e secondaire PEI quant aux choix des mathématiques 4^e secondaire PEI.

Les réponses obtenues sont à la satisfaction des membres.

5. INFORMATION

5.1 Chantiers et infrastructures : état de la situation

Le directeur rappelle que malgré les réductions budgétaires, le chantier du pavillon Gilles-Vigneault est toujours dans les prévisions des ressources matérielles du CSSDD.

De plus, le projet de tramway est toujours sur la glace. Advenant le fait que cela ne se concrétise plus et étant donné que des plans sont déjà établis en fonction d'un tel projet, il sera envisagé de poursuivre les démarches de revitalisation des routes, des stationnements, des entrées pour les autobus, une voie cyclable ainsi que de l'aménagement paysager.

5.2 Rapport de la présidence

M. Jacques Leblanc, président par intérim, transmet ses félicitations aux élèves qui ont participé au Secondaire en spectacle.

5.3 Rapport de la trésorerie

Aucune intervention.

5.4 Rapport de la direction

M. Jasmin Bélanger, directeur, informe les membres des points qui suivent.

- Le tournoi d'improvisation qui s'est tenu la fin de semaine précédente au présent conseil d'établissement.
- Les séries éliminatoires des sports d'hiver.
- La partie annuelle de hockey des enseignants contre les élèves finissants au centre de glace.
- La diffusion au sein des écoles du Québec et des médias d'une entrevue entre le ministre de l'Éducation et 3 des élèves De Rochebelle dans le cadre de la semaine de la prévention contre l'intimidation et la violence. Bianca Smith, technicienne en travail social en fut l'une des promotrices par ces activités de sensibilisation. Simon Roy, Éléonore Marcil et Diego Ethian Merlin Gonzalez reçoivent des félicitations, à cet égard.
- M. Simon Roy, élève, a reçu le lauréat cette année de Forces Avenir, organisme qui valorise l'engagement des élèves et du personnel et se rendra en régional. Les membres félicitent
- M. Simon Roy, élève, et Jade Soucy, intervenante en dépendances, qui ont été choisis pour leur engagement. Aussi, Roland Kasereka, élève sélectionné pour sa persévérance et Naomie Dionne et Samuel Michaud pour leur projet pour la marche pour la prévention du suicide.
- Les techniciens en loisirs et M. Bruno Parent, directeur adjoint, ont relevé haut la main le Festival d'hiver accueillant dédié aux 2400 élèves et ce, dans un contexte de grève des ouvriers de la Ville de Québec.
- L'équipe de basketball D1 Juvénile, 2e meilleure équipe de cette catégorie au Québec, a remporté le quart de finale dimanche, 16 mars 2025 et se rendra en demi-finale. Par ailleurs, les équipes féminine et masculine Cadet D1 masculine se sont rendues en demi-finales. Les enseignants en éducation physique et les entraîneurs reçoivent des félicitations des membres du conseil d'établissement.
- Une présentation des voyages de niveau en Italie et en France en images et par Mmes Nancy Bédard et Diane Beaulieu.

L'on suggère de communiquer les accomplissements de De Rochebelle aux parents.

5.5 Rapport du conseil des élèves

M. Simon Roy, représentant des élèves, informe que des discussions portant sur les réseaux sociaux et les conflits mondiaux entre élèves se sont tenus.

5.6 Rapport du représentant au comité de parents

Mmes Fanja Lucie Raharinoro et Julie Baribeau, membres du comité de parents du Québec, soulignent qu'il a été discuté lors de la dernière rencontre de ce comité les points qui suivent.

- Offrir un plus grand choix de dates aux prochaines Portes-ouvertes.
- Devancer ces dates pour compétitionner avec les collèges privés.
- La réintroduction des produits allergènes.
- Le projet de loi 94 sur les signes religieux concernant les éducatrices en service de garde au primaire.

Le directeur rappelle que la journée Portes-ouvertes s'arrime après la première journée pédagogique au calendrier scolaire pour des raisons d'organisation. Il est à noter que cette journée pédagogique se donne de plus en plus tard au calendrier scolaire.

6. AUTRES SUJETS

L'on confirme que l'aide alimentaire s'offre toujours auprès des familles dans le besoin au sein de De Rochebelle. Les demandes grandissantes ont fait l'objet d'une redistribution de repas.

7. FERMETURE

7.1 Interventions des membres

Aucune autre intervention des membres.

7.2 Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour étant passé en revue, l'assemblée du conseil d'établissement de ce mercredi, 19 mars 2025, se termine à 22 h 00.

La prochaine réunion se tiendra le **mercredi, 16 avril, à 19 h 00**, au local 4109 du pavillon Marie-Victorin de l'école secondaire De Rochebelle.

M. René Boudreau, parent et président

M. Jasmin Bélanger, directeur

Mme Julie Mallette, secrétaire d'assemblée